

COMMUNE de BONDIGOUX

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

18 septembre 2025

L'an Deux Mil vingt-cinq, les dix-huit septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de Bondigoux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur ROUX Didier, le Maire.

Convocation et affichage du 11 septembre 2025.

Nombre de Membres : 15- en exercice 13-présents 13-votants

Présents : Didier ROUX, Nathalie SOURBIER-CAZELLES, Thierry PEREZ, Michel GAIO, Corinne LEROY, Véronique PONSOLLE, Philippe ROMAIN, Éric GEORGES, Fiona BABRON, Géraldine DELBOY, Arnaud VIDALLET, Pascal LUGAN, Christophe ROUX.

Absents excusés : Vivian RUBIO, Véronique BONHOMME.

Secrétaire de séance : Nathalie SOURBIER-CAZELLES.

Ordre du jour :

- 1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 juillet 2025.
- 2- Présentation du projet d'aménagement foncier Béziat.
- 3- VOLTALIA : Projet éolien « Collines du Nord Toulousain » - lancement de la concertation publique.
- 4- Urbanisation Chemin des Moissons : Eclairage Public.
- 5- Remise en état des ouvrages de récupération des eaux de ruissellement Chemin du Cimetière.
- 6- Vente du local commercial.
- 7- Point rentrée scolaire SIGEP.
- 8- Programmation repas des Aînés et colis de Noël.
- 9- Questions diverses.

1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 juillet 2025.

Le Procès-Verbal de la séance du 17 juillet 2025 a été adressé avec la convocation aux membres de l'assemblée. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents à la réunion du 17/06/2025.

2- Présentation du projet d'aménagement foncier Béziat

M. le Maire rappelle que dans le cadre de l'éventualité de l'achat du foncier BEZIAT par la Commune. Nous avons sollicité Haute-Garonne Ingénierie et le CAUE31 pour une étude de faisabilité sur les possibles aménagements en habitat sur le terrain.

Une visite sur site avait eu lieu le 9 juillet dernier.

A ce jour, la situation a changé puisqu'il semblerait que le vendeur est trouvé un acquéreur (une société qui exploiterait le terrain pour y faire du stockage) mais rien d'officiel au niveau de la mairie.

HGI et le CAUE31 ayant travaillé sur le dossier ont tenu à nous présenter les perspectives d'aménagements possibles, que le projet soit porté par la Commune ou par un tiers.

M. le Maire donne la parole à Mme MIATELLO de HGI et à M. MARTINEZ du CAUE31 qui présentent à l'aide d'une marquette les différents scénarios d'aménagements. L'approche proposée est de visualiser ce qui pourrait advenir du terrain :

1- soit une forte densité de bâti (petit collectif) - investisseur/promoteur.

2- soit une maîtrise du bâti avec aménagement d'espaces verts et parking qui permettrait de désengorger le parking de l'école en face.

Dans l'hypothèse où la commune serait porteuse d'un projet, le conseil municipal serait sur une maîtrise du bâti avec un aménagement harmonieux entre bâti, espaces verts et parking.

M. le Maire pose la question des risques juridiques pour la Commune du fait de la pollution, même modérée, du site (Rapport de la Socotec – expertise à l'initiative du vendeur).

Mme MIATELLO de HGI va saisir le service juridique pour avoir une réponse sur le sujet.

La présentation étant terminée, Mme MIATELLO et M. MARTINEZ quittent la réunion après avoir été remerciés par les membres du conseil municipal.

3- VOLTALIA : Projet éolien « Collines du Nord Toulousain » - lancement de la concertation publique

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que VOLTALIA organise à la demande du Préfet une démarche de concertation préalable du 25 septembre au 6 novembre 2025. Une réunion publique de lancement de cette démarche aura lieu le jeudi 25 septembre prochain à 18h30 à Villemur-sur-Tarn (salle Bernadou).

D'autres réunions auront lieu à Bessières, Tauriac, Montgaillard.

Un registre et le dossier de présentation du projet sont tenus, ensemble, à disposition du public.

M. le Maire ouvre une parenthèse sur le thème des énergies renouvelables en donnant des informations sur l'avancée du dossier du projet du parc photovoltaïque au sol lieu-dit Miquelou à Bondigoux porté par la Société INCIDENCES.

Le bureau d'études avait émis quelques incertitudes sur la poursuite du projet du fait d'un moratoire en début été qui demandait l'arrêt du déploiement des énergies renouvelables en faveur de la reprise du nucléaire mais le moratoire n'a pas été voté.

Concernant la DREAL, qui aurait pu faire obstacle, elle n'a pas mis d'opposition au projet compte tenu de sa dimension et donc peu d'impact sur l'environnement.

En conséquence, le projet avance favorablement, la société INCIDENCES devrait dans les jours à venir déposer la demande d'autorisation d'urbanisme.

4- Urbanisation Chemin des Moissons : Eclairage Public

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que toutes les constructions Chemin des Moissons et également Chemin d'Engourg sont terminées ou sur le point de l'être.

Avant d'envisager la réfection de la voirie de ces deux chemins, Monsieur le Maire fait part de la nécessité de mettre en place l'éclairage public.

Il propose à l'assemblée de solliciter le SDEHG pour une étude technique et financière de ces travaux.

L'assemblée donne, à l'unanimité, mandat à M. le Maire pour réaliser les formalités qui s'imposent.

5- Remise en état des ouvrages de récupération des eaux de ruissellement Chemin du Cimetière

M. le Maire informe l'assemblée que les récentes fortes pluies n'ont pas pu être absorbées par les aménagements existants Chemin du Cimetière ; L'eau a charrié boue, cailloux et feuilles jusqu'au portail du cimetière, obstruant également les avaloirs.

Il faut donc envisager des travaux pour assainir et canaliser les eaux de ruissellement pour éviter d'autres dégâts (comme la dégradation de l'enrobé emporté par l'eau). Un état des lieux a été fait avec le service technique de la Communauté de Communes et les travaux nécessaires définis.

Le coût des travaux sera supporté par la Commune et par la Communauté de Communes au titre du Pool Routier.

Les élus présents valident à l'unanimité les travaux prévus.

6- Vente du local commercial

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la commune a signé un mandat de vente le 15 avril dernier avec l'Agence Laforêt pour la vente du local commercial situé 166 Rue Principale.

Il précise avoir fait un point sur la situation avec l'agent immobilier en charge du dossier. En 6 mois très peu de contact, les causes mises en avant par l'agent immobilier sont au nombre de 3 :

- Le prix de 240 000€ net vendeur trop élevé compte tenu du marché actuel ;
- Le fait que le bien soit assorti d'un bail commercial en cours ;
- L'attitude peu avenante du gérant lors des visites.

M. Christophe ROUX intervient, sur le dernier point, en proposant qu'un élu soit présent aux visites.

Après discussion, l'assemblée à l'unanimité propose de fixer le prix à 190 000€ net vendeur. Ce nouveau prix de vente sera communiqué à l'agence immobilière.

Monsieur le Maire mandate M. Thierry PEREZ pour informer le gérant de la baisse du prix.

6- Point rentrée scolaire SIGEP

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Nathalie SOURBIER-CAZELLES, déléguée au SIGEP.

Elle expose :

- 1- La rentrée scolaire à Bondigoux et Mirepoix c'est bien passée ;
- 2- A Bondigoux, la maternelle compte 3 classes avec 62 élèves et une nouvelle institutrice.
- 3- A Mirepoix le primaire compte 5 classes avec 121 élèves. il y a eu une fermeture de classe ;
- 4- Il y a une nouvelle directrice de l'ALAE à Mirepoix et une remplaçante à Bondigoux (congés maternité) ;
- 5- Des travaux ont été réalisés à la maternelle :
 - a. Une nouvelle structure de jeu
 - b. Changement de fenêtres
 - c. Travaux de peinture
 - d. Travaux de zinguerie
- 6- Au primaire à Mirepoix, le portail d'entrée a été repeint.

M. le Maire rajoute que pour cette rentrée 2025/2026, Bondigoux compte 5 enfants supplémentaires soit 59 enfants au total, Mirepoix 12 enfants en moins soit 101 au total et Layrac reste inchangé avec 23 enfants.
Cela va surement avoir une incidence sur la participation financière demandée au budget 2026.

6- Programmation du repas des Aînés et colis de Noël

Le repas des Aînés aura lieu le samedi 10 janvier 2026. Le nombre de colis est actuellement de 28. M. le Maire charge Mme Nathalie SOURBIER-CAZELLES et Mme Géraldine DELBOY de l'organisation (traiteur et animation musicale) du repas et de la confection des colis.

Elles acceptent et vont solliciter des prestataires.

7- Questions Diverses

M. le Maire informe que la révision de la Carte Communale a été approuvée par M. le Préfet par arrêté du 10 septembre 2025.

L'affichage et la publication réglementaire ont été faits par la secrétaire. Elle sera déposée sur le Géoportail dès le feu vert de la DDT31.

Mme Nathalie SOURBIER-CAZELLES fait remarquer le très mauvais état des volets du presbytère

***Réponse de M. le Maire :** Il va falloir y réfléchir en même temps que des travaux de remise en état du T3bas notamment la salle de bain et la mise en place d'une ventilation (VMC).*

Un artisan a été déjà contacté pour la salle de bain, nous attendons le devis.

Au mois d'août, il y a eu une inondation dans l'appartement, elle provenait des tuyaux d'évacuations bouchés à l'extérieur. Une intervention urgente a été menée.

Mme Véronique PONSOLLE demande s'il y a eu du nouveau sur les travaux de remise des plâtres dans du fonts baptismaux de l'église.

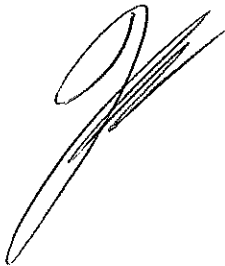
Réponse de M. le Maire : Pas de nouvelles des artisans contactés. Une relance va être faite.

M. Thierry PEREZ fait remarquer que les volets du bas de la maison des associations restent ouverts et qu'il faudrait avertir l'Association Lutz de veiller à les tenir fermés quand il n'y a personne.

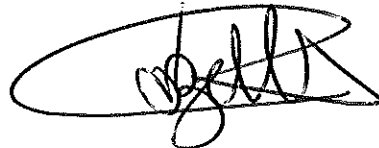
Réponse de M. le Maire : l'information sera transmise à l'Association Lutz.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20.

Le Maire,
Didier ROUX.

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by several sharp, downward strokes.

La Secrétaire,
Nathalie SOURBIER-CAZELLES.

A handwritten signature in black ink, featuring a large, horizontal oval loop that encircles the name, with several smaller loops and strokes within and around it.